Image not found or type unknown

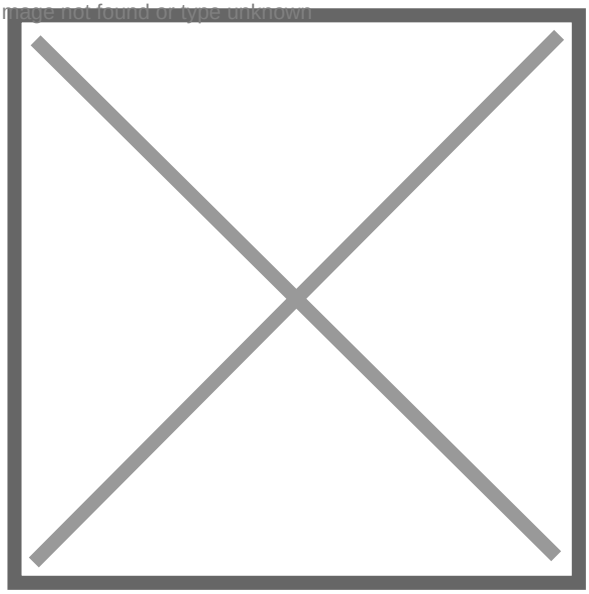

Certificat de capaciter a mariage

Par **poissonrouge**, le **07/01/2009** à **19:27**

bonjour a tous jai kelke question a poser en esperant que certains d entre peuvent me repondre.mon ami c est fait expulser en nvembre dernier.je me rend en tunisie le 21 janvier pour pouvoir ns marier ns avons un enfant ensemble je voulai savoir si kekun connaiser les delai pour un certificat de capaciter a mariage et ya t il des risques de refus.merci

Par **leroy manel**, le **07/01/2009** à **20:45**

bonsoir pour le certificat de capacité de mariage j'ai la eu dans 6 semaine.
et il faut juste avoir les documents nécessaire demandé et tout va bien.

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009** à **00:53**

merci pr ta reponse et tu aurais une idee sur les documents a fournir car avec ces gens il manque tjr kelke chose.merci

Par **leroy manel**, le **08/01/2009** à **16:01**

bonjour
les documents à fourni par le conjoint français sont
1-deux copies integrale et non des extraits d'acte de naissance datant de moins de 3 mois

délivret par la mairie du lieu de naissance en france
2-la preuve de la nationalité française(photocopie de la carte national d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française récent.
3-une attenstation de résidence de votre commune en france ou des justificatifs de domicile(facture edf france telecom quittance de loyer portant votre nom) ou une attestation de la personne qui vous héberge ainsi que copie de ses justificatifs de domicile et de sa pièce d'identité.
et une photographie pour chaque conjoint
les documents à fourni par le conjoint étranger
1-deux extraits de naissance datant de moins de 3 mois en version française
2-un certificat de résidence en français délivret par les autorité tunisiennes(poste de police du quartier)
3-photocopie du passeport tunisien au vu de l'original ou photocopie de la carte d'identité tunisienne au vu de l'original aussi et sa traduction par un traducteur assermenté et agréé par le consulat.
j'espère que j'ai repondu a tes questions

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009** à **16:15**

merci pour ta reposeca a l aire si compliker.tte fois je pense qu i devrais laisser les gens se marier et surtout s aimer tranquillement.j espere qu un jour viendras ou tt ca ne sera kun mauvais souvenir que l on puisse se marier sans que personne ne s y oppose.il onexpulser mon ami alors que ns avonsun enfant ensemble tout ca et une atteinte aux de l homme....c triste de vivre ds un monde omme celui si et encore plus triste de avoir que nos enfant grandirons avec ce monde pourri que lon leur a laissaient.c triste

Par **leroy manel**, le **08/01/2009** à **16:19**

on peux rien faire un peu de patience et tout va bien .l'essentiel on suivre les procedures pour que personne nous embète.et encore long on va marier le 27 janvier et encore attendre la transcription mais j'espère que tout va bien et pour vous aussi.
bisou

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009** à **16:27**

je lespere mais je ne peux pas rester la les bras croisees.lors de lexpulsion jai portai plainte contre l etat francais car c une choesinterdite qe d expulseunn parentsd enfant fancais.le mariage est pourtan la seule solution pour que l on soit a ouveau ensemble.je te souhaite bon courage pour ton mariage.une derniere question tu a pri rdv por le certificat de caPACITER moi jai encore rien fait mon ami madit k cetai rapide je pourai prendre v une foi la ba????ou c mieu d ele faire dici???tu cois ke au mois de fevrier on pourras se marier???

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **leroy manel**, le **08/01/2009** à **16:31**

non il faut que lui prendre un rdv de la tunisie car tu ne peux pas de la france et en plus mois de fevrier c' est impossiple car il faut prendre un rdv entre 2 et 4 mois et pui tu passe par l'entretien et apres tu attend la reponce entre 6 et 8 semaine.c'est pas facile mais je te dit un peu de temp poue qu'on soi enssemble.

Par **poissonrouge**, le **08/01/2009** à **16:35**

oulala c horrible dc fin de l annee c bon.mon dieu c horrible....je penser pas ke cetai comme ca.merci encore a bientot

Par **ligeaachambery73**, le **15/05/2010** à **14:50**

bjr je m apelle melle chapperon ligea ,j ai 27 ans je suis nee a paris 4 en france ..,
mon ami pkoi les polices le attrape et ils le emmener son pays en tunisie car il veux reste en france avc moi donc je sui enciente. mais j ai besoin mon ami il fo venir en france plus tot faire des papier rentre en france vous pourrez m aide pour un ami il as besoin de moi !!
je vous espere donc je vous attends une repd

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés